

LIFE ANTHROPOFENS

BILAN DES ACTIVITES 2021



TABLE DES MATIERES

Table des matières	2
1. Gouvernance du projet Life (Actions F1)	3
1.1 Comité de pilotage (F1.1).....	3
1.2 Comités techniques (F1.2)	3
2. Gestion du projet (Actions F2)	3
3. Actions préparatoires, élaboration de plans de gestions et/ou de plans d’actions (Actions A).....	4
3.1 Procédures administratives (A1).....	4
3.2 Classement en ZSC des marais de Balançon et de Regnière-Ecluse (A.2).....	5
3.3 Etudes scientifiques et techniques préalables à la réalisation des actions de conservation (A3).....	5
3.4 Etudes préalables au développement des actions de pâturage (A4)	6
4. Maitrise foncière de tourbières alcalines (Action B).....	7
5. Actions de conservation (Actions C)	7
5.1 Restauration éco-hydrologique des tourbières (C1).....	7
5.2 Comblement de fossés de drainage (C1.3)	7
5.3 Pose d’équipements de régulation des niveaux d’eau (C1.4).....	8
5.4 Restauration de tourbières flottantes (C3).....	8
5.5 Restauration de populations d’espèces des habitats de tourbières (C4)	8
5.6 Restauration mécanique d’habitats tourbeux herbacés (C6)	8
5.7 Restauration d’habitats tourbeux herbacés à l’aide d’un pâturage (C7).....	9
6. Evaluation des impacts du projet (Actions D)	9
6.1 Evaluation de l’impact global des actions sur l’état de conservation des habitats (D1)	9
6.2 Evaluation des actions de restauration des fonctionnalités éco-hydrologiques (D2)	10
6.3 Evaluation de l’impact des actions spécifiques au pâturage en tourbière (D3)	11
7. Communication et réseautage (Actions E)	11
7.1 Mise en œuvre d’un plan de communication et des outils correspondants (E.1).....	11
7.2 Sensibilisation du grand public à la conservation des tourbières et de leurs services (E.2).....	12
7.3 Préfiguration d’une gouvernance pour la mise en œuvre d’une gestion par pâturage en tourbières (E3) ...	13
7.4 Intégration du projet dans les réseaux existants (E6).....	14

1. GOUVERNANCE DU PROJET LIFE (ACTIONS F1)

1.1 Comité de pilotage (F1.1)

En août 2021 s'est tenu un comité de pilotage avec les bénéficiaires du projet. Ce fut l'occasion pour les différentes structures bénéficiaires présentes d'échanger sur l'avancement du projet et prévoir les prochaines actions réalisées en commun.

1.2 Comités techniques (F1.2)

En 2021, un comité technique relatif aux activités scientifiques du LIFE Anthropofens a été organisé en septembre (27/09/2021). Ce fut l'occasion de présenter les actions mises en œuvre dans le cadre de l'action D1 « Evaluation de l'impact global des actions sur l'état de conservation des habitats ». Un état des lieux des suivis physico-chimique, piézométrique et pédologique a également été présenté.

En parallèle de ces comités, l'équipe LIFE a mis en place des outils de suivis et de pilotage (tableau de bord, plateforme de travail collaboratif RECOLTE, fiche navette, timesheet, etc.) afin de coordonner et d'accompagner l'activité entre les différents partenaires du projet malgré la distance et les contraintes liées à l'épidémie de Covid-19.



Figure 1 - Capture d'écran du COTECH Activité Scientifique du 27/09/2021

2. GESTION DU PROJET (ACTIONS F2)

Quelques changements ont eu lieu en 2021 au sein de l'équipe LIFE. Mi-novembre Matthieu JAMES a quitté le poste de coordinateur du projet et a été remplacé par Raoul DAUBRESSE.

Hélène LOUIS, assistante de projet fonds européens du LIFE, a annoncé en fin d'année son départ du projet pour le premier trimestre 2022. Une phase de recrutement a eu lieu au mois de février pour un remplacement qui sera effectif au mois d'avril.

A noter également l'arrivée début janvier 2022 de Marie-Eve Dejean, sur le poste de chargée de mission conceptrice paysagiste. Marie-Eve sera en charge de mener à bien l'action E2.1 « Conception et équipement d'un réseau de sites aménagés (circuit des tourbières) »



Figure 2 - Arrivée de Raoul DAUBRESSE en tant que coordinateur du projet le 15/11/2021



Figure 3 - Arrivée de Marie-Eve DEJEAN en tant que conceptrice paysagiste le 03/01/2022



Figure 4 - Visite de Quirin Renard, conseiller de Neemo en charge du LIFE Anthropofens, dans les marais de la Souche en septembre 2021 © M. JAMES

Le CEN HdF a accueilli en septembre 2021 Quirin RENARD, conseiller de Neemo, pour lui présenter l'état d'avancement du projet ainsi que les sites de Blangy-Tronville (80) et des marais de la Souche (02). De nombreux échanges avec Neemo ont permis de bien orienter la mise en œuvre du LIFE, notamment lors de l'adaptation de certaines actions. Pour rappel Neemo est un consortium composé d'une équipe de conseillers qui accompagnent les porteurs de projets LIFE pour la mise en œuvre de leur projet. Cet accompagnement intègre des visites annuelles visant à vérifier l'avancement du projet et la conformité avec les exigences de la Commission européenne.

En parallèle, l'équipe LIFE a également fait remonter à CINEA (*i.e. la Commission Européenne*) en avril un rapport de progrès et en décembre l'état des dépenses pour l'ensemble des bénéficiaires du LIFE. Ces exercices obligatoires

permettent d'évaluer les dépenses du projet et son avancement, mais aussi de déterminer lorsque la demande de paiement à mi-parcours peut être effectuée auprès de la Commission Européenne.

3. ACTIONS PREPARATOIRES, ELABORATION DE PLANS DE GESTIONS ET/OU DE PLANS D'ACTIONS (ACTIONS A)

Les différents bénéficiaires associés concernés ont rédigé les différentes études réglementaires nécessaires avant le démarrage des travaux de restauration.

3.1 Procédures administratives (A1)

Procédures réglementaires avant travaux (A1.1)

En 2021, les premiers dossiers réglementaires ont été envoyés aux services de l'Etat. Ils concernaient principalement les opérations de déboisement, dont les premières étaient programmées en 2021. Des informations complémentaires sont à fournir pour certaines opérations, notamment les travaux de restaurations du fonctionnement hydrologique (en attente de données liées aux études éco-hydrologiques). Ainsi les premières opérations de restauration (déboisement) ont pu démarrer au second semestre 2021.

Le PNR Scarpe-Escaut a accueilli la police de l'eau sur la tourbière de Vred afin de définir des voies d'eau au statut indéterminé. Suite à un avis favorable du CBNBL en faveur de la nature des travaux LIFE prévus sur le site de Vred ces derniers ont été intégrés au plan de gestion 2021/2025 de la RNR de Vred.

Afin d'installer 4 piézomètres profonds (nécessitant une intervention mécanisée lourde) le PNR SE a dû réaliser un dossier déclaratif auprès des services de l'Etat.

Procédures de demandes d'autorisations pour les réintroductions d'espèces protégées (A1.2)

Pour mémoire, la sous action C4.1 vise à renforcer des populations d'espèces typiques ou menacées ou éteintes des tourbières basses alcalines en Lorraine belge. Cette action nécessite de manipuler, prélever et déplacer des espèces protégées par la loi, tant en France qu'en Belgique. Des demandes de dérogations doivent donc être réalisées en amont des opérations de terrain. C'est ce qu'a fait Natagora fin octobre 2021 en demandant aux services concernés l'autorisation pour la réintroduction et le renforcement de *Carex davalliana*, *Carex pulicaris*, *Juncus subnodulosus*, *Liparis loeselii*, *Schoenus nigricans*, *Thelypteris palustris* et la récolte de 2 mousses : *Scorpidium cossonii*, *Scorpidium scorpioides*. La dérogation a été octroyée le 17/01/2022.



Figure 5 - *Liparis Loeselii* © N.Cottin

Rédaction des cahiers des charges et mise en concurrence (A1.3)

En 2020 et au cours du premier semestre 2021, le CEN HdF a rédigé les cahiers des charges et réalisé la publication des marchés pour la mise en concurrence. Certains lots de différents marchés ont été classés infructueux en raison de l'absence d'offre ou d'offres inappropriées (itinéraires techniques proposés par les entreprises non concluants, coûts proposés prohibitifs, carnets de commandes des entreprises surchargés, etc.). Par conséquent, le calendrier des opérations concernées a dû être adapté et les marchés ont été republiés au second semestre 2021. En 2021, 13 lots ont été attribués à des entreprises (majoritairement réalisés en 2022). En 2021, le CEN HdF a commencé la rédaction de marchés qui seront publiés courant 2022.

Le PNR Scarpe-Escaut a quant à lui attribué 4 lots (pour une mise en œuvre en 2021 ou 2022). Les travaux engagés concernent des opérations sur des ouvrages hydrauliques, la pose d'aménagement de pâturage à Vred, le broyage d'une jonçaille sur le même site, la restauration d'arbre têtards et la restauration et le redécoupage du parc de pâturage dans les marais de Sonnevile. En parallèle le Parc a commencé fin 2021 la rédaction de nouveaux marchés pour l'année 2022.

3.2 Classement en ZSC des marais de Balançon et de Regnière-Ecluse (A.2)

Suite au retour positif de l'UMS PatriNat en 2020 concernant le projet de création d'une Zone Spéciale de Conservation sur le marais de Balançon et de l'extension de la ZSC « FR2200347 – Marais arrière-littoraux picards », les consultations publiques ont été réalisées par les services de l'Etat au second semestre 2021.

Les deux projets devraient être envoyés au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire courant 2022.

A noter également que la procédure de classement en RNN de la Tourbière de Marchiennes, porté par le PNR SE s'est conclue en février 2022 par la désignation du site en RNN

3.3 Etudes scientifiques et techniques préalables à la réalisation des actions de conservation (A3)

Etudes éco-hydrologiques (A3.1)

La réussite des travaux de restauration nécessite de bien connaître le fonctionnement éco-hydrologique des sites d'intervention. Plusieurs études du fonctionnement éco-hydrologique de 8 sites du LIFE ont été lancées en mai et juin

2020. L'université d'Anvers a été retenue en 2020 comme prestataire pour la réalisation de ces études pour le CEN HdF (marais de Balançon, Belloy-sur-Somme, Duriez-Roussent, Morcourt, Moreuil et Sacy) mais aussi par Natagora (marais de Heinsch). Les équipes du professeur Rudy VAN DIGGELEN ont commencé leurs campagnes de terrains en 2021, notamment en installant un réseau de piézomètres dans les différents sites étudiés. Des réunions de présentation des premiers résultats issus de ces campagnes de terrain ont eu lieu en cours d'année. A noter que la crise sanitaire et l'encombrement des laboratoires a différé l'analyse de certains échantillons prélevés sur le terrain, en conséquence un léger retard est attendu pour la livraison des résultats définitifs.



Figure 6 - Travaux de forage aux abords de la tourbière de Vred pour pouvoir installer par la suite un couple de piézomètres profonds dans le cadre des études éco-hydrologiques © M. Castelli

Concernant le PNR Scarpe-Escaut, c'est la société Ecotelm qui a été retenue pour mener à bien les études éco-hydrologiques sur les tourbières de Vred

et de Marchiennes. Dans le cadre de cette étude, 2 couples de piézomètres profonds ont été installés sur les tourbières de Vred et de Marchienne afin de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique de ces sites. Ces piézomètres ont été équipés de sondes du BRGM et intégrés au réseau de suivi DCE. Une première campagne de cartographie des températures et de la conductivité électrique a été réalisée à Vred en mai 2021 (avec notamment des tests de méthodologie en vue de mettre en évidence les transferts d'eau et l'origine des apports en eau dans le marais).

Une réunion entre le PNRSE et le CEN HdF s'est tenue en novembre 2021 afin de créer du lien entre les études menées sur les différents territoires. Une restitution commune est envisagée début 2023, date à laquelle les résultats définitifs des différentes études seront connus.



Figure 7 - Couverture de l'étude "Pâturage en tourbières"

Etudes préalables aux opérations de réensemencement de prairies et de réintroduction d'espèces (A3.2)

Le CBNBI s'est chargé de la réalisation de l'action A3.2. Le rapport d'étude concernant le choix des espèces à réimplanter, les lots de semences sélectionnés et les sites concernés est terminé. Le rapport sur le réensemencement d'espèces du *Molinion caeruleae* (6410) reste à terminer. Le CBNBI s'est rendu en juin en Belgique pour une visite d'échange avec Natagora.

3.4 Etudes préalables au développement des actions de pâturage (A4)

Le volet pâturage du LIFE Anthropofens est composé d'une étude relative au Pâturage en tourbière alcaline (action A4), de travaux de réouverture de milieux et de préparation de la mise en pâturage (actions C7 et C8), de suivis de pâturage (action D3) et d'une gouvernance pour élaborer une stratégie régionale pour le pâturage en tourbière (action E3). Cette action est suivie par le CEN HdF, le PNRSE, et la FCEN.

L'étude « Pâturage en tourbière », a été lancée en juin 2020 et est pilotée par le CEN HdF. Elle est menée par des experts français du sujet : Patrick DUNCAN, Thierry LECOMTE, Patrick GRILLAS et Nigel TAYLOR.

Une fois le rapport rédigé, une réunion de restitution a été organisée en mars 2021 en visioconférence. Suite à cette restitution le groupe de travail « pâturage en tourbière », actif dans le cadre de l'action E.3 « Préfiguration d'une gouvernance pour la mise en œuvre d'une gestion par pâturage dans les tourbières », s'est constitué.

L'étude est disponible sur le site internet du LIFE Anthropofens :

(https://www.life-anthropofens.fr/media/ycbdpm2/rapport_paturagetourbieres_lifeanthropofens_mars-21.pdf).

4. MAITRISE FONCIERE DE TOURBIERES ALCALINES (ACTION B)

En vallée de la Semois, Natagora a l'intention d'acquérir 25 hectares de terrains appartenant à des propriétaires privés multiples en vue de recréer ou restaurer des surfaces d'habitats 7230, 6410 et 91E0 et leur octroyer une protection durable. En 2021 6,4 hectares ont été acquis, soit environ un quart de l'objectif total. Les achats vont continuer en 2022.

5. ACTIONS DE CONSERVATION (ACTIONS C)

Les actions de conservation font l'objet d'un retard généralisé. Ce dernier est dû à la fois aux conséquences de la pandémie de covid-19 (avec pour conséquence indirecte de nombreux marchés qui se sont révélés infructueux, notamment suite au lancement du plan de relance national et de la saturation des calendriers des entreprises que cela a entraîné), mais aussi suite à la décision par le CEN HdF d'attendre les résultats des premiers suivis pour adapter au mieux les opérations. La Commission européenne est parfaitement au courant de ces impondérables et engage tous les bénéficiaires du projet à faire au mieux pour rattraper ce retard (Cf. courrier de Silvia BAROVA suite à la visite de l'équipe de suivi externe en septembre 2021).

5.1 Restauration éco-hydrologique des tourbières (C1)



Figure 8 - Visite de la tourbière de Vred par les participant.es de la formation à l'éco-hydrologie pratique en novembre 2021 © G. Bernard

Elaboration et organisation d'une formation à l'éco-hydrologie pratique (C1.1)

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a organisé une formation visant à fournir à l'ensemble des bénéficiaires un socle commun de connaissances nécessaires à une approche systémique des tourbières alcalines et des processus fonctionnels qui les caractérisent. Cette formation, initialement prévue en 2020 et reportée pour cause de Covid-19 s'est tenue en décembre 2021 dans les locaux du PNRSE. La formation s'est composée d'une session de 4 jours (du 22 au 25 novembre 2021) rassemblant 22 participant.es et d'une session de 2 jours (du 23 au 24 novembre) rassemblant 14 participant.es.

5.2 Comblement de fossés de drainage (C1.3)

En 2021 Natagora a réalisé un inventaire exhaustif des fossés présents sur les sites belges du projet. Les informations essentielles à la définition des travaux futurs ont été collectées : profondeur, largeur, niveau d'eau, débit, etc.

5.3 Pose d'équipements de régulation des niveaux d'eau (C1.4)

En 2021 le PNRSE a posé un ouvrage de régulation de niveaux d'eau dans la tourbière de Vred.

5.4 Restauration de tourbières flottantes (C3)

Réimplantation d'espèces « ingénieuses » de l'habitat 7140 (C3.3)

Le CBNBI est en charge de la réalisation de cette sous-action. Trois des quatre taxons ciblés ont été récoltés en 2020 et 2021 (à savoir *Carex diandra* (6 571 graines), *C. lasiocarpa* (141 graines) et *Juncus subnodulosus* (7 209 330 graines)). Les tests germinatifs, des semences récoltées, ont été réalisés en ex-situ à Bailleul. Une demande de dérogation est à prévoir début 2022 auprès de la DREAL, afin de réaliser des transplantations de *Menyanthes trifoliata* directement depuis un secteur source vers la zone restaurée à Belloy-sur-Somme.

5.5 Restauration de populations d'espèces des habitats de tourbières (C4)

Renforcement de population d'espèces de l'habitat 7230 (C4.1)

Cette action est portée conjointement par Natagora et par le CBNBI. Suite à la demande de dérogation de déplacement d'espèces protégées une visite de terrain a été organisée en juin 2021. Elle a permis aux partenaires du CBNBI et du CEN HdF de se rencontrer pour des échanges constructifs sur le thème des ré-introductions des espèces cibles (*Carex pulicaris*, *Carex davalliana*, *Schoenus nigricans*, *Thelypteris palustris*, *Liparis loeselii*). Les parcelles les plus favorables aux espèces cibles à renforcer ont été visitées et inventoriées avec les collaborateurs de l'Université d'Anvers, du CBNBI et du CEN HdF, du DEMNA, DNF et de Natagora. Les emplacements des premières réintroductions sont choisis. Les premières actions de réintroduction sont prévues pour juin et juillet 2022. De son côté le CBNBI a réalisé les récoltes et les tests de germination des 4 taxons de plantes vasculaires retenus pour les réintroductions sur les sites belges, à savoir : *Carex davalliana* (3 223 graines), *Carex pulicaris* (1 397 graines), *Schoenus nigricans* (10 177 graines) et *Juncus subnodulosus* (7 209 330 graines). En 2021, le CBNBI a mis en culture à Bailleul 150 pieds de *Carex pulicaris*, 10 pieds de *Schoenus nigricans* et 5 de *Carex davalliana*. Les récoltes de deux des trois taxons de bryophytes envisagés, ont également été effectuées sur les sites en Hauts-de-France. Néanmoins une récolte sur les sites belges est envisagée en 2022 (en raison de l'abondance des mousses brunes, observé sur plusieurs sites en juin 2021).

5.6 Restauration mécanique d'habitats tourbeux herbacés (C6)

Restauration de milieux ouverts envahis par les ligneux (C6.1)

Natagora a réalisé en 2021 un gros déboisement dans les marais de Heinsch (BE34057), sous-traité à une entreprise. Les travaux ont démarré avec du retard à cause de fortes pluies qui ont causées localement des inondations. De plus, l'entrepreneur choisi n'a pas donné satisfaction quant à la qualité de sa prestation et le déboisement n'a eu lieu que sur 1,4 hectare au de lieu de 2,4. Un nouveau marché sera donc attribué pour terminer le travail, probablement lors de l'été 2022.

En 2021 le CEN HdF a lancé des travaux de déboisement et d'essouchage avec exportation sur la commune de Long (FR2200355) sur une surface de 4,1 hectares.



Figure 9 - Travaux de déboisement et essouchage dans les marais communaux de Long en février 2022 © M. Melant

Suite à ces travaux un parc de pâturage va être installé en 2022 afin de permettre l'entretien du site et de lutter contre les rejets de ligneux. Fin 2022 une nouvelle surface de 3.4 hectares va être déboisée et essouchée, puis aussi clôturée.

Débroussaillage de la végétation avec exportation (C6.2)

En 2021 Natagora a réalisé un inventaire des possibilités de mulching sur les sites devant être débroussaillés, notamment sur le site de Chantemelle (BE34057). L'association a fait un appel à des bénévoles en organisant un chantier nature, en vue de débroussailler une parcelle avant mulching.

5.7 Restauration d'habitats tourbeux herbacés à l'aide d'un pâturage (C7)

Aménagements pour le pâturage (C7.2)

Suite aux travaux de déboisement sur les marais de la commune de Long (site CEN HdF), une entreprise va poser une clôture fixe permettant à un troupeau de pâturer les sites concernés. Cette action vise à assurer la pérennisation des actions du projet.

Le PNRSE a, en 2021, engagé la restauration d'un parc de pâturage dans la tourbière de Vred. Des arbres têtards ont été traités le long de clôtures existantes. La réfection des clôtures et le redécoupage de la zone en plusieurs parcs de pâturages est prévue en 2022.

6. EVALUATION DES IMPACTS DU PROJET (ACTIONS D)

6.1 Evaluation de l'impact global des actions sur l'état de conservation des habitats (D1)

Le CBNBI et le CEN HdF ont terminé l'ensemble du travail d'évaluation de l'état initial (avant travaux) pour les Hauts-de-France et les deux rapports sont rédigés.

Suivi des habitats à l'échelle des unités de végétation (D1.1)

Suite à certains départs dans son équipe salariée Natagora a pris du retard dans la réalisation de cette action. Le retard sera rattrapé en 2022.

Dans le cadre de cette action le CBN a réalisé 421 placettes d'évaluations (avec relevé phytosociologique et grilles d'évaluations à l'appui) parmi 160 polygones de travaux expertisés.

Le CEN HdF a réalisé cette action sur les sites de l'ancienne région Nord Pas-de-Calais. 52 placettes ont été investiguées parmi les 15 polygones mis en place sur les marais de Roussent et de Villiers

Ces actions seront réalisées à nouveau en 2024-2025, sur les mêmes polygones et placettes, afin de mesurer l'impact des travaux sur les milieux.



Figure 10 - Coordination d'une journée de terrain portant sur l'évaluation de l'état de conservation des habitats (D1.1) à Belloy-sur-Somme par le CBNBI de Bailleul © A. Waterlot

Suivi des habitats à l'échelle des complexes de végétation (D1.2)

Suite à certains départs dans son équipe salariée Natagora a pris du retard dans la réalisation de cette action. Le retard sera rattrapé en 2022.

Le CBN a réalisé en 2021 une cartographie des habitats d'intérêt communautaire (et des végétations) sur l'ensemble des polygones de travaux présents dans les Hauts-de-France. Par HIC on obtient les surfaces d'habitats suivantes :

- 7140 → 1.9 ha
- 7230 → 11.6 ha
- 7210 → 8.9 ha
- 6410 → 0.2 ha

Ces actions seront réalisées à nouveau en 2024-2025, sur les mêmes polygones, afin de mesurer l'impact des travaux sur les milieux.

6.2 Evaluation des actions de restauration des fonctionnalités éco-hydrologiques (D2)

Mise en place de suivis hydro-pédologiques (D2.1)

Suite à certains départs dans son équipe salariée Natagora a pris du retard dans la réalisation de cette action. Le retard



Figure 11 - Dolomedes Plantarius dans la tourbière de Marchiennes avec sa pouponnière © M. Castelli

sera rattrapé en 2022 en installant des piézomètres équipés d'enregistreurs automatiques.



Figure 12 - Recherche de pouponnières de Dolomèdes dans la tourbière de Marchiennes © M. Castelli

Mise en place de suivis d'indicateurs biologiques (D2.2)

Concernant la partie belge du projet, à la suite du démarrage des travaux dans les marais de Heinsch 6 placettes pour le suivi BACI ont été mises en place. Les autres placettes seront installées en fonction de l'avancée des autres travaux prévus

Le PNRSE a mis en œuvre un protocole ciblé sur la Dolomède dans la tourbière de Marchiennes. Ce premier test du protocole a été réalisé conjointement avec le CEN HdF (protocole axé sur la recherche des pouponnières).

Concernant les suivis de la présence de *Vertigo moulinsania*, les états initiaux ont été réalisés. Le rapport final a été élaboré par Xavier CUCHERAT du bureau d'étude Arion Idé, conjointement avec le CEN HdF.

6.3 Evaluation de l'impact des actions spécifiques au pâturage en tourbière (D3)

Mise en œuvre d'un suivi des impacts du pâturage (D3.1)

Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut a testé la mise en œuvre de l'outil « Patur'ajuste » dans la tourbière de Vred et dans les marais de Sonnevile avec un troupeau de Rouges flamandes.

Un protocole spécifique sera élaboré au premier semestre 2022 pour réaliser des suivis de pâturage dès 2022 sur plusieurs sites (Marais de Sacy, Marais de Long, etc.)

7. COMMUNICATION ET RESEAUTAGE (ACTIONS E)

7.1 Mise en œuvre d'un plan de communication et des outils correspondants (E.1)

Après la finalisation du plan de communication du programme, les différents partenaires ont tâché de le mettre en œuvre. Cette action passe notamment par la publication régulière sur les réseaux sociaux de courts articles relatant les différentes avancées du projet.

La FCEN a pour sa part rédigé 18 articles parlant du LIFE Anthropofens dans son magazine « Tourbières Infos ». Tous ces articles ont été rédigés sur la base des informations publiées dans les médias du programme et de ceux des différents bénéficiaires associés.

En 2021, la FCEN a également mené une veille basée sur une quinzaine de sources (presse, sites internet, etc.) afin de suivre l'actualité des tourbières des Hauts-de-France. Cette veille a été partagée avec les différents bénéficiaires associés via un flux RSS. Une recherche sur la base de données documentaires du Pôle-relais tourbières et du Portail documentaire Eau & Biodiversité a également été faite : extractions de références documentaires sur les tourbières des communes concernées par le programme, et mise en place d'alertes en cas de nouveaux documents disponibles.

Fin 2021, la FCEN a également commencé à préparer une infographie sur les tourbières alcalines qui devrait être disponible début 2022.



Figure 13 - Capture d'écran de la page Facebook du Life Anthropofens

7.2 Sensibilisation du grand public à la conservation des tourbières et de leurs services (E.2)

Malgré la pandémie en 2021, Natagora a pu organiser plusieurs actions de sensibilisation. Le tableau ci-dessous reprend le descriptif des actions, leur date et le nombre de personnes touchées :

Date	Durée	Nombres de personnes présentes	Public sensibilisé	Type d'activité
08/03-02/04	1 mois	4	Stagiaires	Stage scolaire options "environnement"
13-mai	1 jour	8	Étudiants eaux-foret-biodiversité de l'Université Catholique de Louvain-La-Neuve	Visite du marais et gestion
10-juil	1 jour	25	Pionniers du Brabant wallon	Visite et gestion de la réserve
14-juil	1/2j	2	Riverains de déboisement	Information sur le projet suite à une vague anti-déboisement née sur Facebook via un voisin qui n'avait pas compris le sens du projet
17-juil	1/2j	6	Riverains de déboisement	Information sur le projet suite à une vague anti-déboisement née sur Facebook via un voisin qui n'avait pas compris le sens du projet
21-28/07	1 semaine	39	Participants au stage de gestion des réserves	Sensibilisation, visites, gestion et vie en extérieur pendant une semaine
30-août	1 jour	20	Personnel d'une entreprise en team building	Gestion et visite du marais de Heinsch avec des employés de la firme GSK
26-28/10	2,5 jours	8	Élèves du collège de Binche	Visite et gestion des 3 réserves naturelles du projet
21-déc	1jours	8	Échange sur les chantiers et échange entre équipes LIFE Anthropofens et Connexions	Gestion et échanges d'expériences diverses

Le CEN HdF a conduit en 2021 plusieurs sorties nature sur des sites où des travaux sont prévus dans le cadre du LIFE (7 sorties exactement). Ce fut l'occasion de sensibiliser le grand public aux enjeux des tourbières (69 participant.es au total).

De nouvelles sorties sont prévues en 2022 et sont disponibles sur le calendrier nature du CEN HdF.

Suite à une webémission réalisée en juin 2021 organisée par la Maison de l'Europe de Douai durant laquelle le CEN HdF et le PNRSE ont présenté le LIFE Anthropofens, le PNRSE a réalisé plusieurs interventions sur la thématique tourbière auprès des bénévoles de la Maison de l'Europe de Douai. Plusieurs visites de sites où le projet a été présenté aux élus et aux habitants ont été réalisées (ce fut notamment le cas avec la tenue de la première



Figure 14 - Sortie Nature du CEN Hauts-de-France © F. Cominale

édition de la Fête de la Grenouille des champs à Vred par la commune et le PNR qui y a tenu un stand et animé plusieurs

visites dans la tourbière). Ces visites ont été programmées en plus des traditionnelles sorties natures où le LIFE a également été présenté.

Conception et équipement d'un réseau de sites aménagés « circuit des tourbières » (E2.1)

Un marché à procédure adaptée a été publié en mai 2021 par le CEN HdF pour recruter un bureau d'étude pour l'élaboration d'un circuit des tourbières autour de 4 plans d'interprétation pour la tourbière de Vred (59), Marais de Sacy (60), Marais de Cappy/Morcourt (80) et RNN de l'étang Saint-Ladre (80). Le marché a été classé infructueux et il a été choisi d'internaliser le travail. Cela s'est concrétisé par le recrutement d'une chargée de mission – conceptrice paysagère « Circuit des tourbières » qui a intégré l'équipe début janvier 2022 pour une période de 10 mois.

Le PNRSE a engagé la réflexion sur les aménagements nécessaires aux tourbières de Vred et de Marchiennes, dans le cadre de leur ouverture au public.

Conception / diffusion de supports de communication vidéo (E2.2)

Afin de faciliter la création de vidéos par les différents bénéficiaires associés au projet le Pôle Relai Tourbières a organisé une formation à la prise de vue avec smartphone. Sept personnes ont pu en bénéficier en septembre 2021 dans la réserve naturelle nationale de l'étang Saint-Ladre à Boves, près de Amiens. Les stagiaires ont d'abord suivi une session théorique, suivie d'une session de prise en main de leurs appareils, et enfin de quelques exercices pratiques sur le terrain.

En 2022 il est prévu de réaliser une série de vidéos permettant de mettre en valeur le projet et ses actions.

7.3 Préfiguration d'une gouvernance pour la mise en œuvre d'une gestion par pâturage en tourbières (E3)

Constitution et animation d'un groupe de travail associant les acteurs clés du monde agricole, les collectivités publiques et les gestionnaires (E3.1).

Ce groupe de travail a pour objectif opérationnel d'être une plateforme de coopération réunissant les acteurs clés concernés. A la suite d'une première réunion en visioconférence lors de la restitution de l'étude sur le pâturage en tourbières, le groupe de travail s'est réuni début octobre 2021 sur le territoire du PNRSE. Les différentes structures présentes ont pu se rendre dans les marais de Sonnevile et dans la tourbière de Vred pour discuter directement avec un éleveur local qui fait paître ses bêtes dans les tourbières. Des discussions ont également été engagées sur l'évaluation de l'impact des actions spécifiques au pâturage en tourbière, la présentation de la méthode de suivi des



Figure 15 - Visite des marais de Sonnevile avec un agriculteur local dans le cadre d'une réunion du groupe de travail "Pâturage en tourbière"



Figure 16 - Les tourbières du territoire du PNR Scarpe-Escaut pâturées

impacts du pâturage développée par le CEN Rhône-Alpes et sur la production future du guide technique dédié au pâturage en tourbières.

Outre des salariés du PNRSE, du SMOA, du CEN HdF, de la FCEN, étaient présentes les structures suivantes :

- Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais
- Agence de l'eau Seine-Normandie
- Agence de l'eau Artois-Picardie
- Centre Régional de Ressources Génétiques
- Conseil départemental de la Somme
- Association la Roselière

7.4 Intégration du projet dans les réseaux existants (E6)

Echanges de connaissances et de savoir-faire avec d'autres porteurs de projets Life (E6.1)



Figure 17 - Visite de la tourbière du Lac des Rouges Truites © A. Gazaix

Mi-octobre 2021 des membres du PNRSE, du CBNBI, du CEN HdF, du SMBSGLP et du CD60 se sont rendus dans le Jura, lors d'un voyage d'étude organisé par le Pôle Relai Tourbières. Il s'agissait de permettre la venue de techniciens du projet LIFE Anthropofens dans le Jura pour voir les réalisations du projet LIFE Tourbières du Jura qui s'achève et échanger avec les acteurs de ce projet. Quinze personnes ont fait le déplacement pour 2 jours sur le terrain. L'occasion d'échanger avec les équipes du CEN Franche-Comté, du Parc naturel régional du Haut-Jura et de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, et de visiter des sites pour découvrir les travaux de reméandrement de cours d'eau, ou de neutralisation de drains, pour restaurer le fonctionnement hydrologique.

Si le contexte biogéographique est fort différent de celui des Hauts-de-France et de Wallonie, les échanges avec les porteurs du projet jurassien ont été fructueux, dans une bonne ambiance.

En 2021, en prévision du futur voyage d'étude en Allemagne et en Pologne, la FCEN a organisé la réunion d'un petit groupe de travail. Initialement prévu en 2021 le voyage a été reporté à septembre 2022.

Le LIFE Anthropofens est mis en œuvre par :



Avec la participation financière de :



Avec le soutien de :



DREAL
Hauts-de-France

